



Parc récréatif de la Plannaz

Le parc de la Plannaz est une zone de détente ouverte à la population. Seuls les courts de tennis sont réservés aux membres du Tennis Club de Bussigny, à l'exception du mur d'entraînement.

Le parc de la Plannaz est confié aux bons soins du public

Règlement d'utilisation

- L'horaire officiel d'ouverture est de 08h00 à 22h00. La présence de personnes est tolérée au-delà de 22h00, sous réserve du respect du règlement et de la sérénité des autres usagers. La police peut faire évacuer en tout temps les personnes qui enfreignent ce règlement.
- Aucun véhicule à moteur n'est autorisé à accéder au parc en dehors des zones de **parcage 5 et 6**.
- Les feux sont autorisés uniquement dans les **grills de la zone 4**. L'usage de grills portatifs est toléré pour autant qu'ils soient placés sur les emplacements distincts prévus à cet effet.
- En cas de sécheresse, il est interdit de faire du feu.
- Aucun emplacement du parc ne peut être réservé à un usage personnel.
- Les chiens sont tenus en laisse.
- Les places de jeux sont réservées aux enfants et placées sous la sauvegarde du public. Toute déprédation peut entraîner des accidents.
- Les terrains de jeux ne sont pas conçus pour des chaussures à crampons.
- Le skate parc est réservé à celles et ceux qui pratiquent ce sport ; ils sont priés de respecter les normes de sécurité.
- La buvette est ouverte pendant la belle saison selon des horaires fixés par la gérante.
- Des **WC sont à disposition au chemin de la Plannaz, zone 6**, et à la buvette pendant les heures d'ouverture.
- Tout dégât doit être signalé à la police ou au greffe municipal.
- Plainte sera déposée à l'encontre de tout contrevenant à ce règlement.

Déchets

Les usagers doivent emporter leurs déchets, les recycler ou les éliminer selon la réglementation en vigueur. Seuls des conteneurs à verre et PET sont à disposition aux abords de la buvette. Les contrevenants sont passibles d'amendes de Fr. 200.-.

Les déprédations, déchets sauvages et autres incivilités coûtent cher à la collectivité. Merci de respecter les lieux !

Plan du parc de la Plannaz

Zone 1 Tennis Club de Bussigny (privé)
Zone 2 Plateau de jeux inférieur
Zone 3 Plateau de jeux supérieur

Réservés aux membres du TC Bussigny
Terrains de sport, jeux de balles
Terrain de basket-ball, beach-Volley,
skate-parc et buvette avec WC